



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

recrutement

Question écrite n° 110879

Texte de la question

Mme Marylise Lebranchu interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le coût de la campagne publicitaire de recrutement de 17 000 personnes prévues en 2011 par le ministère de l'éducation nationale. Elle souhaite connaître précisément la liste exhaustive des supports visés. Elle souhaite connaître l'échéancier des parutions papier, audiovisuelles, radiophoniques et sur internet.

Texte de la réponse

La campagne de recrutement de 17 000 personnes a pour objectif d'attirer de nouveaux talents et de rappeler que le ministère de l'éducation nationale est cette année l'un des premiers recruteurs de France. Cette campagne cible donc les étudiants qui réfléchissent à leur avenir professionnel et, prioritairement, les étudiants de MI, ainsi que leurs prescripteurs (parents, proches et enseignants). Le coût global de la campagne (1,35 Meuros HT) ainsi que le plan media détaillé ont été rendus public dès le lancement de la campagne, ainsi un communiqué de presse présentant ce détail était accessible en ligne sur le site du ministère dès le lancement de la campagne le 1er juin 2011. Presse : presse quotidienne nationale, presse quotidienne gratuite et presse magazine : Le Figaro (parution les 1er et 8 juin 2011) ; Libération (parution les 1er et 8 juin 2011) ; Le Monde (parution les 1er et 8 juin 2011, datés du 2 et 9 juin 2011) ; Le Parisien/Aujourd'hui en France (parution le 1er juin 2011) ; 20 minutes (parution les 6, 7, 8, 9, 14, 15 et 16 juin 2011) ; Direct Matin (parution les 6 et 14 juin 2011) ; Métro (parution les 6 et 14 juin 2011) ; Le Journal du Dimanche (parution le 5 juin 2011) ; Courrier International (parution le 9 juin 2011) ; L'Équipe Magazine (parution le 11 juin 2011) ; Challenges (parution le 9 juin 2011) ; L'Express (parution le 8 juin 2011) ; Marianne (parution le 11 juin 2011) ; Le Nouvel Observateur (parution le 8 juin 2011) ; Le Point (parution le 9 juin 2011) ; Paris Match (parution le 9 juin 2011) ; VSD (parution le 9 juin 2011) ; Télérama (parution le 8 juin 2011) ; Radio : radios jeunes et radios généralistes : Europe 1, France Info, France Inter, RMC Info, RTL (diffusion du 1er au 7 juin et du 11 au 14 juin 2011) ; Fun Radio, NRJ, les indépendantes (diffusion du 1er au 7 juin et du 11 au 14 juin 2011) ; Skyrock, Virgin Radio (diffusion du 1er au 14 juin 2011). Internet : bannières sur des portails « jeunes » et des sites spécialisés sur la cible des médecins et infirmier(e)s : MSN, Skyrock, Deezer, Facebook, Skyboard, Monster, l'Étudiant, Studyrama (en ligne du 1er au 22 juin 2011) ; You Tube (en ligne le 14 juin 2011) ; Sites spécialisés pour la cible des médecins et infirmier(e)s : Monster (en ligne du 6 au 30 juin 2011 + emailing) Keljob et Cadremploi (en ligne du 6 au 26 juin 2011) ; Le Généraliste (en ligne du 6 juin au 3 juillet 2011) ; Santé log (en ligne du 6 au 30 juin 2011) ; GM santé - Egora (en ligne du 6 au 30 juin 2011).

Données clés

Auteur : [Mme Marylise Lebranchu](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110879

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6206

Réponse publiée le : 11 octobre 2011, page 10835